

ARCELORMITTAL FRANCE
Site de Dunkerque
Direction
3031, rue du Comte Jean
CS 52508 – F-59381 DUNKERQUE
Cedex 1
www.arcelormittal.com

Affaire suivie par Thibaut MAUGENEST
Tél. +33 (0)6 14 72 56 31
Réf. : DECARBO-090323-003

Dunkerque, le 09 mars 2023

Objet : Réponse à votre contribution relative au Projet Décarbonation

Madame,

Par la présente, ArcelorMittal France accuse réception de votre contribution à la concertation relative au projet de production d'acier à basse émission de CO2 sur son site de Dunkerque, contribution sur le site internet de la concertation au nom du Parti Communiste Français à la date du 28 janvier 2023.

Vous trouverez ci-après la réponse qu'apporte l'équipe projet sur les points d'attention que vous nous adressez spécifiquement.

Nous vous prions de croire, Madame, en l'expression de nos salutations distinguées.

Thibaut MAUGENEST
HSE Manager

ArcelorMittal France partage votre constat initial sur l'opportunité que représente ce projet inédit dans l'histoire du site. Au-delà de ses émissions de CO₂, ArcelorMittal France est convaincu de réduire significativement ses nuisances auprès du voisinage grâce à la conception de ses futures installations selon les meilleures technologies disponibles.

POUR LE CLIMAT

La mutation industrielle, qui est exigée pour limiter drastiquement les émissions de CO₂, consiste à supprimer le charbon dans le procédé existant de fabrication de l'acier. Cette transformation est à mener par l'ensemble des sites sidérurgiques européens, dans un laps de temps très court.

Pour le site ArcelorMittal de Dunkerque, le projet consiste en la re-construction de la moitié de l'usine. Cet investissement représente plus de 1,4 milliards d'euros, en supplément du plan d'investissements courants que l'entreprise réalise tous les ans sur le site pour l'entretenir et le faire progresser. Ce montant colossal juste pour le site de Dunkerque ne saura pas être financé par l'entreprise seule. C'est pourquoi le soutien de l'Europe et de l'Etat est impératif. Les aides publiques sollicitées seront intégralement investies dans l'outil de production.

Rappelons à ce stade les deux objectifs du projet : atteindre la réduction de 36% des émissions de CO₂ et pérenniser la capacité de production du site à 6,8 Mt/an d'acier.

Durant la concertation préalable menée sous l'égide de la CNDP, ArcelorMittal, et les co-maitres d'ouvrage RTE et GRTgaz, se sont appliqués à rappeler les enjeux sociétaux de la transition écologique et à expliquer les différents scénarios possibles pour le site sidérurgique de Dunkerque.

L'EMPLOI

En préservant la capacité de production du site, le projet va assurer de l'activité aux employés d'ArcelorMittal, aux sous-traitants et plus largement à une partie du tissu économique du territoire.

La transformation du site qui prévoit la construction de nouvelles unités de production et l'arrêt d'anciennes va donc nécessiter la formation de personnels à de nouvelles technologies et aussi la reconversion professionnelle de certains sur le site. Chaque salarié sera assuré d'un projet professionnel cohérent au sein de l'entreprise. L'emploi sera préservé et un effort considérable sera investi dans la formation. La réunion publique du 27 janvier 2023 a permis d'exposer les enjeux et les ambitions de formation. La présentation et le compte-rendu sont disponibles sur le site internet de la concertation <https://www.concertation-amf-decarbonation.fr/comptes-rendus>.

LA FORMATION

Comme d'autres acteurs industriels du territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, ArcelorMittal France s'investit depuis de nombreuses années auprès de l'Education Nationale et

des organismes de formation pour promouvoir les filières menant aux métiers techniques. Ces filières pourtant existantes sur le territoire sont peu fréquentées alors qu'elles mènent à un marché du travail en forte demande et qui le sera encore plus dans les années à venir. ArcelorMittal soutient constamment de nombreuses initiatives pour le développement de ces formations. Récemment, ArcelorMittal est signataire d'un pacte éducatif pour l'emploi et les compétences (6 septembre 2022), impulsé par le Rectorat et la CUD. De même, ArcelorMittal a été un acteur majeur très impliqué et présent à l'événement de la Fabuleuse Factory mi-septembre 2022.

L'INVESTISSEMENT

Le montant de l'investissement, nous parlons de plus de 1,4 milliard d'euros, est colossal. Il n'a jamais été investi une telle somme sur le site depuis sa création il y a 60 ans. Seul un financement conjoint entreprise-Etat rendra possible ce projet.

ArcelorMittal profite de la mention du site de Florange, que vous faites dans votre courrier, pour rappeler à tous que le site de Florange est en activité et qu'il emploie à ce jour plus de 2000 personnes. C'est un site de très grande taille et dont le poids est significatif dans le dispositif industriel européen de transformation de l'acier (2,8 Mt/an).

L'ENERGIE

ArcelorMittal France confirme que, comme tout consommateur énergétique, particulier ou industriel, ses coûts de fonctionnement sont impactés par la hausse importante et persistante des prix de l'énergie (gaz naturel et électricité).

Comme vous le mentionnez fort justement, le besoin en électricité de l'usine ArcelorMittal Dunkerque va drastiquement augmenter avec l'utilisation de fours électriques, multiplié par 2,5 dès 2026.

La maîtrise des prix de l'électricité, qui sera également l'énergie utilisée pour produire demain l'hydrogène, constitue de ce fait un enjeu économique majeur pour ArcelorMittal. Des contrats de fourniture sont en cours de discussion avec des fournisseurs pour sécuriser les approvisionnements et les conditions tarifaires. Cette visibilité long terme sur l'électricité est également une condition indispensable à la décision de réaliser le projet.

RECYCLAGE DE L'ACIER

ArcelorMittal France s'est engagé à caractériser l'ensemble de ses activités pour les modéliser acoustiquement et mettre en œuvre les mesures techniques indispensables au respect des seuils de bruit imposés en limite de propriété selon les termes de la réglementation. Cette étude inclut bien évidemment l'actuel parc à ferrailles. Nous nous engageons à tenir une réunion publique courant juin/juillet 2023, dans le cadre de la concertation continue qui va suivre, réunion qui portera spécialement sur le recyclage de l'acier. Nous disposerons alors des résultats des mesures de bruit et pourrons ainsi partager les adaptations envisagées dans le cadre de notre projet.